

France Numérique Ensemble
comité technique
Axe 3 - Sobriété numérique et numérique responsable

Mardi 04/06/24 - salle Jules Renard et par visioconférence

Étaient présents

- 4 agents du service d'accompagnement au numérique (SAN) du Conseil départemental
- 2 agents du service informatique du Conseil départemental
- 1 responsable FabManager au Conseil départemental
- 1 chargée de mission Nièvre numérique (NN)
- 1 chef de service de syndicat intercommunal (SIEEEN)
- 1 représentant d'association d'inclusion (ANAR)
- 2 agents de développement de communautés de communes (CC SN et CC BLM)
- 5 conseillers numériques de collectivités (CC SN, VDN et CC LB)
- 1 chargé de mission préfecture

Étaient connectés à distance

- 1 responsable de service informatique de collectivité (ADN)
- 1 responsable de service numérique (mission numérique du PNM)
- 1 médiateur numérique de la mission numérique du PNM
- 1 représentante de la chambre d'agriculture
- 1 responsable de la Bibliothèque numérique de référence du conseil départemental
- 2 conseillers numériques (BNR et CC BLM)
- 2 agents du SAN du Conseil départemental

Introduction :

B BRIGOT :

Rappel du contexte France Numérique Ensemble :

- comité de pilotage stratégique de lancement le 29 avril ;
- agenda imposé : 2ème comité de pilotage en septembre + rendre la feuille de route avant le 31 octobre
- nécessité de poursuivre la démarche dans le cadre de groupes de travail constitués autour de ces premiers comités techniques .

P BERNARD :

Rappel du cadre initial : élaboration d'une feuille de route départementale

La feuille de route territorialisée « FNE », France Numérique Ensemble » et la stratégie départementale d'aide aux usages numériques doivent se compléter.

Il est proposé de retravailler sur 4 axes : inclusion, médiation, innovation et communication.

FNE incite à accompagner les publics et à faire en sorte d'avoir une meilleure maîtrise des outils numériques au sens large (numérique responsable et sobriété numérique, stockage des données...)

Partage des documents :

Une plate-forme partagée (Interstis) a été dédiée (espace FNE) pour tous les participants (fiches actions à construire ensemble)

Contexte :

Présentation de la carte « Gisement du territoire en D3E »

Des structures nivernaises sont intéressées pour récupérer ces matériels sur les sites de St Amand en Puisaye, à la Fabricole de Corbigny, à l'Entreprise à But d'Emploi, EBE de Prémery, à Sougy sur Loire, à l'ANAR de Nevers, à la Station ESS (Nevers), et l'Association l'Attribut à Chateauneuf Val de Bargis, Clamecy

Sur tous ces lieux, un reconditionnement informatique est possible, le Département ayant attribué 8 kits de blanchiment à 8 structures pour intégrer les bonnes pratiques de reconditionnement. Il faut étendre cette pratique et médiatiser les autres projets en cours dans le cadre du Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE).

Tableau du Parc informatique dans la Nièvre (à mettre à jour)

Retour sur les données chiffrées.

Pour le CD : 1500 PC, 1000 tablettes et 2500 PC pour les collèges, 800 smartphones

Pour le SIEEEN : 1500 postes + 30 serveurs

Pour les autres partenaires, ces données devront être actualisées : au total, on doit être plus proche d'un chiffre de 20 000 équipements au lieu des 15 000 évoqués.

Il faudra également faire une distinction entre PC et tablettes.

K DA COSTA :

précise qu'au CD, il y a un souci avec le reconditionnement des téléphones qui n'est pas toujours possible.

R HUOT :

précise que les déchetteries peuvent conventionner pour recycler une partie du gisement de PC.

B LEPINTE :

Un des soucis est le fait que les usagers ont des moyens financiers limités pour acquérir ces matériels neufs.

P JEANNET :

Précise qu'il conventionne avec l'EBE 58 de Prémery pour le reconditionnement.

Le matériel (sauf écran) est remplacé au bout de 5 ans (20 % du parc), au-delà un problème de mise à jour sécuritaire se pose. Les batteries sont changées pour plus de performances par contre, les écrans restent à vie car il n'y a pas de raison de les changer autrement qu'en cas de panne.

P PERRUCHET :

Les PC des collèges sont renouvelés tous les 5 ans (500/an), la maintenance est parfois compliquée

donc on est peut être sur un taux de renouvellement de 15 % au lieu de 20. On essaie de redonner une seconde vie grâce au SSD. Les tablettes sont peu renouvelées car peu utilisées.

Les serveurs sont changés tous les 5 ans, les copieurs sont en contrat de location et sont changés tous les 5 ans. L'ambition est de recourir au matériel reconditionné à hauteur de 20 % de notre flotte. (respect de la loi AGEC)

FP IVART :

Pour la ville de Nevers, c'est 800 postes, taux de renouvellement de 15 % et l'agglomération c'est 300 postes (10%).

J LAGORD (Chambre d'Agriculture) :

pas d'enquête sur le taux d'équipement des agriculteurs en parc informatique. On estime que la moitié des 2600 agriculteurs nivernais sont équipés.

60 PC à la Chambre sont renouvelés tous les 5 ans. Avant, les salariés pouvaient les récupérer pour 1€ symbolique, ce qui n'est plus le cas. A sa connaissance, il n'existe pas de contrat de reconditionnement à la Chambre.

B LEPINTE :

Un élu de la ville de Nevers est à l'initiative du PTCE « réemploi »

Le SIEEEN (Syndicat Intercommunal d'Électrification, d'Équipement et d'Environnement) y participe.

Eurosit reconditionne les fauteuils de bureau

Contrat aussi avec l'ANAR (Association Nivernaise d'Accueil et de Réinsertion)

L'objectif est d'associer les structures « Économie Sociale et Solidaire » les entreprises, les collectivités, les consulaires, pour faire émerger des filières de réemploi pour développer des activités vertueuses pour le territoire.

La zone concernée est le Val de Loire Nivernais mais cela peut évoluer.

L'idée est que les projets validés dans le cadre du PTCE puissent évoluer (Valeo et la SNCF ont présenté un projet dans ce cadre).

H RAQUIN :

Projet E6 remporté par Nièvre Numérique (15 partenaires UE sur 5 pays) 5 éco-systèmes pilotes à expérimenter dont par exemple le réemploi, le recyclage ou les 2 cumulés.

Il faut un échange de bonnes pratiques entre partenaires, une solution numérique pour une mise à disposition de pièces par exemple.

P BERNARD :

Savoir communiquer sur ces pratiques et les sécuriser pourrait être notre première fiche action

(FA1)

Retour sur le travail de fresque numérique afin de sensibiliser le grand public. Les CNFS doivent être en mesure d'évoquer ce sujet là. Comment ? Quel discours ? Un accompagnement est nécessaire mais quid de la mise en relation ?

L MARLOT :

4 intercommunalités n'ont pas de « point de reconditionnement », il faut en prévoir plus sur certains secteurs du territoire. (Sud Est notamment)

P MARMION :

Ces points sont souhaités dans le sud morvan mais il faut trouver la personne qui ait les

compétences pour créer un atelier de reconditionnement.

L JECKER :

précise que l'EBE de M-Engilbert n'a pas ce projet pour le moment et R HUOT souligne que trouver « la bonne personne » n'est pas évident du fait du turn-over dans ses filières.

La fiche action **(FA1)** doit porter sur un maillage territorial à élargir et doit s'inscrire dans le PTCE.

Label

B LEPINTE :

Le modèle économique n'est pas le même pour tous (amont/débouchés) ? Nous n'avons pas tous les mêmes enjeux. Il faut aussi sécuriser la récupération, labelliser (ordi « 3E », dont le process est sécurisé de A à Z et a une garantie de traçabilité). Un label commun serait utile.

L JECKER :

Certains PC sont trop vieux pour une mise à jour Windows et doivent être passé sous Linux mais cela nécessite une formation car les usagers ne le maîtrisent pas. Fiche action ?

P BERNARD :

il faut garder une marge de manœuvre pour ne pas imposer un système d'exploitation.

G GUESSET :

rappelle que les utilisateurs de Windows 10 ont l'échéance du 14 octobre 2025 pour passer à Windows 11... ou à un autre système d'exploitation.

Par ailleurs Microsoft pourrait proposer au-delà de cette date un Windows 10 payant pour le public qui ne peut pas passer à 11. L'info reste à confirmer mais si tel est le cas, cela aurait un impact financier notamment sur les collectivités ou grands comptes.

P MARMION

Filière de réparateurs ? Linux ? Qui forme ? Les périphériques ne fonctionnent pas toujours. Peu d'accompagnement à la technique.

R HUOT :

précise que l'EBE 58 de Prémercy propose une mini-formation d'une 1/2 heure à Linux.

P BERNARD :

Il faut définir un cadre qui définisse le reconditionnement de tous les matériels. 1 reconditionnement avec une solution libre proposée car le label « 3E » limite le « libre ».

Mais il faut aussi pouvoir proposer une solution Windows si besoin.

Label départemental ?

Acte d'achat des particuliers et des acteurs publics (commande public) :

Comment on achète mieux nous-mêmes également ? Marché public ?

P JEANNET :

le SIEEEN pratique 2 lots : 1 neuf et 1 reconditionné dans le marché.

B LEPINTE :

le numérique responsable, ce n'est pas acheter du « reconditionné » chez Darty ! Il faut que ce soit des acteurs locaux.

P PERRUCHET :

Dans les collèges, les matériels doivent être homogènes donc 700 PC neufs. Pas possible de reconditionner.

K DA COSTA :

les techniciens doivent avoir aussi de l'homogénéité pour des raisons pratiques (ghost). Mais une réflexion est en cours pour 50 PC reconditionnés avec « PAGE 404 ».

P BERNARD :

comment définir les bons conseils d'achat sur le reconditionnement (y compris smartphones) ?
Fiche pratique sur laquelle le médiateur peut s'appuyer pour savoir quels conseils donner ?
Formations nécessaires ? Montée en compétence nécessaire. **(FA2)**

Usages- développement des bonnes pratiques :

K DA COSTA :

une sensibilisation aux bonnes pratiques est réalisée en interne au CD via webinaire, rapport sur la « sobriété numérique », 20 actions à mener et à développer (hors tension des PC planifié, nettoyage des boîtes mail, rangement des données sur les serveurs...). Projet recyclage D3E avec le SAN : lieu physique de recyclage sur les sites du CD, voir ensuite sur l'extérieur avec une filière locale.

P JEANNET : ne pas oublier la traçabilité.

K DA COSTA : oui, il faut vérifier le cheminement des déchets avant de valider un prestataire

Pour les smartphones, plus de difficultés pour le reconditionnement ; et peu d'acteurs locaux.
Problème de MAJ pour certains d'où impossibilité de charger des applications. Conseils d'achat aussi pour cet outil par les Conseillers numériques ?

3 fiches actions ont été dessinées :

- une première pour **compléter, accompagner (voire labelliser) le réseau territorial des « reconditionneurs informatiques » (FA1)**
- une seconde sur **l'accompagnement aux bonnes pratiques d'achats du grand public (FA2)**
- une troisième portant sur la **formation aux bonnes pratiques d'usages des conseillers/médiateurs numériques (FA3)**